

38. *Bureau des Commissaires.*—Pour permettre à M. F. Gendron d'installer une machine à vapeur sur la rue Chaussé. (7 mars.)
39. *Bureau des Commissaires.*—Re demande du Rev. M. Bélanger pour décorer certaines rues (7 mars.)

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

38. *Board of Commissioners.*—To allow Mr. F. Gendron to erect a steam engine on Chaussé street. (7th March.)
39. *Board of Commissioners.*—Re demand of Rev. Mr. Bélanger to decorate certain streets. (7th March.)

L. O. DAVID,
City Clerk.



SALLE DU CONSEIL

CHANGEMENTS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour changements dans la salle du Conseil", seront reçues jusqu'à midi, vendredi, le 18 mars courant, pour certains changements dans la salle du Conseil et les antichambres, hôtel de ville.

Voici en quoi consistent ces changements:

- 1.—Réparations aux murs et aux plafonds et peinture et décoration;
- 2.—Certaines boiseries;
- 3.—Balustrade en cuivre.

L'on pourra obtenir ces avis, donnant des renseignements complets, en s'adressant à M. R. Drouin, surintendant, édifice de l'Hôtel de Ville.

Un chèque certifié de \$400, payable à l'ordre du Trésorier de la Cité, devra être déposé entre les mains dudit Trésorier de la Cité, relativement aux "réparations aux murs et aux plafonds, et peinture et décoration", et un certificat de tel dépôt devra accompagner chaque telle soumission.

Tous les travaux ci-dessus devront être terminés d'ici au 1er juin prochain.

Les soumissions seront ouvertes par le greffier de la Cité, en présence des intéressés, à la première assemblée du Bureau de Commissaires, qui suivra leur réception.

La Cité ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions reçues.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 10 mars 1910.



COUNCIL CHAMBER

ALTERATIONS

SEALED TENDERS, addressed to the undersigned and endorsed "Tender for alterations in Council Chamber", will be received up to noon, on Friday, the 18th March inst., for certain alterations in the Council Chamber and ante-rooms, City Hall.

These alterations consist of:

- 1.—Repairs to the walls and ceilings and painting and decorating;
- 2.—Certain wood-work;
- 3.—Brass railing.

Specifications, giving full information, may be obtained by applying to Mr. R. Drouin, superintendent, City Hall building.

A certified cheque of \$400, payable to the order of the City Treasurer, must be deposited with the said City Treasurer, in connection with "repairs to walls and ceilings and painting and decorating", and a certificate of such deposit must accompany each such tender.

All the above work must be completed by the 1st June next.

The tenders will be opened by the City Clerk, in the presence of the interested parties, at the first meeting of the Board of Commissioners following the reception thereof.

The City does not bind itself to accept the lowest or any tender submitted.

L. O. DAVID,
City Clerk.

City Clerk's Office
City Hall,
Montreal, 10th March, 1910.



AVIS

INONDATION

AVIS est par les présentes donné que, conformément à la décision prise par le comité des inondations, en 1887, la Cité ne pompera l'eau qu'au niveau de 14 pieds, durant le temps de la crue des eaux du fleuve. Tous ceux dont les caves sont plus basses que ce niveau sont avertis que tous dommages aux marchandises qui y sont emmagasinées, ou aux bâtiments, causés par l'introduction de l'eau dans les caves, seront à leurs risques et périls.

JOHN-R. BARLOW,
Inspecteur de la Ville.

Bureau de l'Inspecteur de la Ville,
Hôtel de Ville,
Montréal, 10 mars 1910.



NOTICE

FLOOD

NOTICE is hereby given that the City will only pump to the 14-foot level, during the time the river is in flood, as decided in 1887, by the Inundation Committee, and all those whose cellars are below that level, are hereby notified that any damage done to goods stored in them, or to the building, through water entering the cellars, will be to their own loss.

JOHN R. BARLOW,
City Surveyor.

City Surveyor's Office,
City Hall,
Montreal, March 10th, 1910.